

RÉUNION DE RENTRÉE

MARDI 13 SEPTEMBRE 2022

18h00

équipe pédagogique : TPS-PS-MS : Fabienne Mélot, Aurélie Jacquet, le vendredi
 GS-CP : Aurélie Mauffrey
 ATSEM : Magali marquet, Hasa Suljic
 AESH : Samiha Altun
 CE1-CE2 : Catherine Collin
 CM1-CM2 : Anne Combebias
 remplaçants : Jean-Yves Dormoy et Manon Siener

Rased : Fabienne GROSJEAN - psychologue : 03-84-40-45-24 ou 07 66 16 03 52
Christelle LEPAUL - Enseignante spécialisée

Périscolaire : Katyline Sauvage - tél : 03 84 93 94 38 et Katty
 de 7h30 à 8h20, pour la restauration de midi et de 16h30 à 18h30.

Effectifs : TPS-PS-MS : 3 + 8 + 8 (19) Au total, 77 élèves sont inscrits
 GS-CP : 13 + 9 (22)
 CE1-CE2 : 7 + 10 (17)
 CM1-CM2 : 8 + 11 (19)

En préambule, je voulais rappeler que le fonctionnement de l'école est soumis aux directives du ministère de l'éducation nationale et de l'ARS pour tout ce qui est sanitaire. Les enseignants se doivent d'appliquer les textes dans leur classe et le directeur est le garant de l'application effective de ces textes. Le dialogue et la concertation doivent rester la règle pour toutes les questions concernant votre enfant. Les réponses données se conforment évidemment au respect des textes auxquels nous sommes soumis.

Obligation scolaire : Suite au décret d'obligation d'instruction à partir de 3 ans, les enfants inscrits sont soumis à la même règle d'assiduité que tous les élèves. Toute absence doit être justifiée. 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le même mois seront signalées à l'inspection.

Toute absence ou tout retard doit être signalé dans la demi-journée soit par téléphone, soit par SMS (rappel des n° : téléphone école 03 84 40 10 58, sms sur le portable 06 02 14 88 24)

Protocole sanitaire : niveau socle : en dehors des gestes barrières, les autres limitations ne sont actuellement plus de mise (brassage possible).

Communication avec les familles : cahier de liaison, blog et sur rendez-vous pris auprès des enseignants ou de moi-même.

Toutes les informations concernant vos enfants doivent être données directement à l'enseignante. Un personnel de l'école ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'avoir oublié de nous faire part d'une information.

Le cahier de liaison doit absolument être signé à chaque information. C'est le seul moyen pour nous d'être sûres que vous avez bien lu toutes les informations.

Nous avons listé des manifestations et des projets auxquels nous projetons de participer.

Manifestations :

- Marché de Noël : le vendredi 16 décembre – préparation vendredi 18 novembre
- Carnaval : déguisement libre, tour du Mont Valot. Information à la mairie. Mardi 21 février 2023
- Nettoyons la nature : le jeudi 6 avril 2023
- Marché de printemps : vendredi 5 mai 2023
- Exposition (projet patrimoine) : semaine du mercredi 31 mai au mercredi 7 juin
- Fête de la musique : mardi 20 juin
- Kermesse : vendredi 30 juin (avec une représentation des élèves – danse ou autre) – préparation vendredi 12 mai

Projets :

- Jardin : à récolter et à pérenniser
- Piscine : les CM démarrent début septembre, les GS-CP et CE au dernier trimestre - 2 élèves de l'IME pourront être intégrés avec les GS-CP / CE
- Projet résidence d'artiste : en attente d'une réponse de l'edm.
- Ecole et cinéma
- Ludothèque : reprendre contact avec Emilie Sigust (ACSL)
- lire et faire lire : Brigitte Fouquet (DDEN)
- bibliothèque
- Ventes :
 - Photos individuelles (début novembre)
 - Calendriers et sapins
 - Objets au marché de Noël (5 euros maxi)
- JMF
- Côté cour
- Franches conteries
- Cinéma d'Asie
- lire et faire lire : Brigitte Fouquet (DDEN)
- Projet patrimoine : des activités en liaison avec le projet d'école et les apprentissages pour faire découvrir Luxeuil et toutes ses richesses aux élèves de l'école.

Pour les sorties, nous avons besoin de parents. Pour pouvoir accompagner les sorties sportives, il faut être inscrit sur une liste transmise à l'inspection. Pour les parents qui étaient absents à cette réunion et qui souhaitent accompagner, possibilité de s'inscrire jusque fin septembre.

Pour la piscine, nous avons besoin de parents agréés pour accompagner l'enseignant. Une séance de formation est programmée par l'inspection le mercredi 28 septembre.

Pédagogie :

- APC : de 16h30 à 17h30, les mardis .Pensez à donner un **PETIT goûter**.

Les enseignants donneront les autorisations et des informations précises aux enfants concernés.

Santé, hygiène :

- Il n'y a plus de médecin scolaire sur le secteur. Cela ne concerne que les enfants à partir de 6 ans (grande section). En cas de besoin, tout se passe par téléphone avec le médecin de l'inspection académique : le Dr Guillaume.
- Nous n'avons pas encore constaté de poux. N'hésitez pas à nous avertir si vous constatez que votre enfant est porteur de poux et traitez le plus rapidement et le plus complètement possible vos enfants.
- Le sommeil : le temps de repos en maternelle correspond à la prise en compte des besoins physiologiques des jeunes enfants (10 à 12 heures de sommeil quotidien sont nécessaires au bon développement des enfants).
Pour les autres enfants, nous avons déjà constaté que certains élèves sont fatigués, et ce, dès le matin. Il est important que chaque enfant dorme 9h00 minimum (et jusqu'à 12h00) par nuit.

sécurité :

- toboggan : interdit hors temps scolaire
- merci de ne pas fumer devant les fenêtres de l'école : les odeurs et la fumée entrent dans les bâtiments.
- VIGIPIRATE :
 - une sonnette est installée et les portes en dehors des heures d'entrée et de sortie des enfants sont toujours fermées à clé.
 - Une personne (Martine) assure la surveillance des entrées et sorties au portail. Elle demandera l'identité de toute personne non connue.
- 5 exercices de sécurité se dérouleront au cours de l'année : 3 exercices incendie, 1 exercices intrusion/attentat et 1 exercice risque majeur.

Election des parents élus :

- Pour l'école, la liste peut compter 8 parents pour siéger au Conseil d'école (1 parent + 1 suppléant par classe)
- Une liste a été établie lors de la réunion du jeudi 8 septembre. Toutefois, si d'autres personnes sont intéressées, il reste 2 places de suppléant.
- Pour la mise sous enveloppe du matériel de vote, la distribution du matériel, et la tenue des élections : le calendrier vous sera communiqué dès que possible.

Informations complémentaires :

- les emplois du temps et les contenus pédagogiques ont été présentés dans chaque classe.
- Parler de l'école à la maison avec votre enfant, regarder ce qu'il rapporte à la maison est très important pour lui permettre de s'épanouir pleinement à l'école.
- En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec les enseignantes après la classe.
- Les publicités ainsi que les informations hors école sont passées par l'école à titre informatif, sans caractère obligatoire.